

Les prix de l'énergie explosent, comment atténuer l'effet sur sa facture ?

Les prix de l'électricité et du gaz s'envolent. Quel sera le supplément ? Et surtout comment limiter la casse et maîtriser sa facture d'énergie ?



Comment diminuer sa facture d'énergie ?

La CREG annonce qu'avec l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité, on pourrait payer jusqu'à **700€ de supplément** ^[1] par rapport aux années précédentes. Alors que l'on vient de rallumer le chauffage, il est impératif d'avoir en tête les gestes les plus efficaces pour économiser. On peut agir à la fois sur les volumes utilisés – c'est-à-dire **consommer moins** de kWh de gaz et d'électricité – et **payer moins** par unité consommée (€/kWh).

Sommaire :

- [Combien vais-je payer en plus ?](#)
- [Comment expliquer cette hausse soudaine du prix de l'énergie?](#)
- [Devrais-je changer de fournisseur ?](#)
- [Comment consommer moins pour payer moins ?](#)
 - [Économiser le chauffage](#)
 - [Économiser l'eau chaude et l'électricité](#)

Combien vais-je payer en plus ?

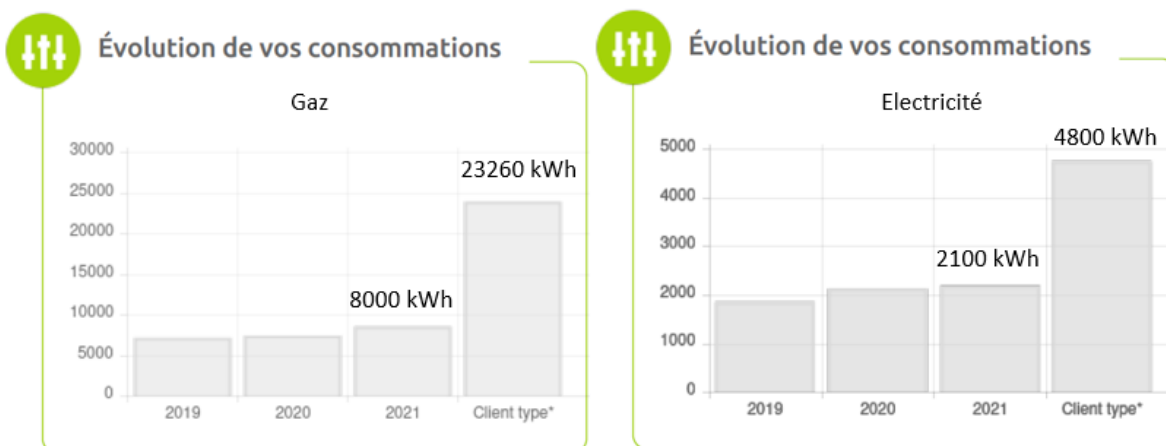
C'est difficile à dire car cela dépend du volume de consommation (les fameux kWh) et du contrat souscrit auprès du fournisseur de gaz et/ou d'électricité.

Plusieurs situations sont possibles :

- Vous avez un **contrat fixe datant d'avant avril 2021**, lorsque le prix de l'énergie était bas.
-> **Vous ne paierez pas plus cher** pour la composante « énergie »^[2] jusqu'à la fin du contrat. C'est la situation idéale.
- Vous avez un **contrat fixe avec un coût élevé**.
-> Vous payez déjà beaucoup et, heureusement, **vous ne paierez pas plus cher** pour la composante énergie. Vous avez intérêt à vérifier s'il n'y a pas un contrat plus avantageux.
- Vous avez un **contrat variable**.
-> Quand le prix de l'énergie augmente, **le prix que vous payez augmente** aussi.

Pour ses calculs la CREG a considéré une consommation moyenne^[2b]. Les valeurs relativement élevées, surtout pour le gaz, il y a des chances que vous soyez en-dessous.

Pour le vérifier, rendez-vous sur votre facture annuelle et cherchez ces petits graphiques :



La facture de gaz et d'électricité reprend obligatoirement des graphiques qui comparent votre consommation d'énergie des trois dernières années.

Comment expliquer cette hausse soudaine du prix de l'énergie?

Les raisons sont diverses mais clairement identifiées :

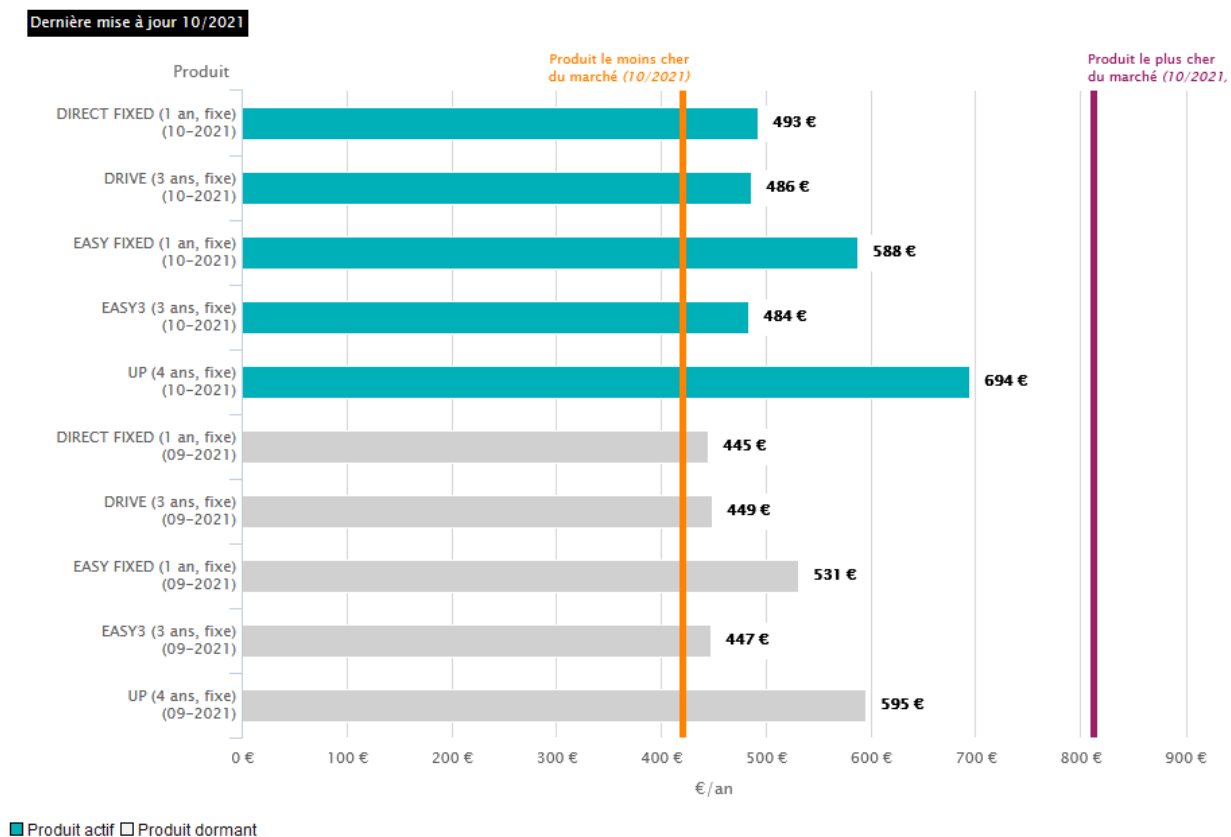
- la croissance économique de la Chine augmente sa consommation de gaz ;
- la hausse du prix du CO₂ pousse les producteurs d'électricité à délaisser le charbon au profit du gaz^[3] ;
- des niveaux de stockage de gaz en-dessous des niveaux habituels ;
- une réduction de l'offre en gaz par gazoduc ;^[4]
- la hausse de la consommation de gaz en Europe, poussée par les températures basses (le gaz est beaucoup utilisé pour le chauffage).

Ce sont donc des facteurs sur lesquels on n'a pas de prise en tant que consommateur. Pour amortir la hausse du prix de l'énergie et maîtriser sa facture, reste à adopter des bonnes habitudes pour réduire sa consommation et à vérifier si on n'aurait pas intérêt à changer de fournisseur.

Devrais-je changer de fournisseur ?

On peut changer de fournisseur ou de tarif à tout moment, moyennant un préavis d'**un mois**.

Le [CREG Scan](#) permet de vérifier que son contrat n'est pas trop cher (même s'il s'agit d'un contrat dormant, c'est-à-dire qui n'est plus proposé par le fournisseur d'énergie).



Sur CREG Scan, on peut situer son contrat par rapport aux contrats les moins chers et les plus chers du marché. Il s'agit uniquement de la composante « énergie », la seule qui dépend du fournisseur.

Un changement semble indiqué ? Plusieurs simulateurs permettent de comparer en détails les contrats disponibles sur le marché.

> **Voir :** [Comparer et changer de fournisseur d'énergie](#)

Pour une énergie plus durable, on peut aussi opter pour un fournisseur d'électricité verte.

> **Lire :** [Quel fournisseur d'électricité est le plus vert ?](#)

Comment consommer moins pour payer moins ?

Pour des mesures efficaces, on agit en priorité là où on consomme le plus d'énergie :

1. d'abord le **chauffage** (avec 70% des consommations et un peu plus de 50% des factures, c'est le gros morceau) ;
2. ensuite **l'eau chaude** (15% des consommations) ;
3. enfin, **les appareils électriques** (12 % des consommations).

Économiser le chauffage

[Le plus efficace est évidemment d'améliorer l'isolation de son logement](#) afin de consommer moins. Mais c'est un investissement et cela concerne seulement les propriétaires.

> **Profitez des [Portes Ouvertes Écobâtisseurs](#)** du 6 au 14 novembre 2021 pour visiter des rénovations et construction économes en énergie et discuter avec les propriétaires qui ont fait ces travaux.

Heureusement, il y a de nombreux gestes gratuits (ou presque) qui permettent de **réduire les gaspillages** et d'économiser de 100 à 300€ par an : traquer les courants d'air, isoler les tuyaux, mettre un panneau réflecteur derrière les radiateurs, faire entretenir la chaudière, bien régler le thermostat pour chauffer moins la nuit et quand on s'absente, utiliser une bouillotte pour chauffer le lit (plutôt que d'allumer le chauffage pendant des heures dans les chambres)...

Enfin, si on dispose d'un chauffage d'appoint électrique, on l'utilise avec parcimonie, l'électricité coûtant 4 fois plus cher que le gaz (par kWh).



> Voir en détails : [8 conseils pour économiser le chauffage cet hiver](#)

Économiser l'eau chaude et l'électricité

Là aussi **des gestes et des petits équipement bon marché** permettent de belles économies : préférer des douches courtes, utiliser un pommeau économique, installer un mousseur sur les robinets, utiliser un bouchon plutôt que de faire la vaisselle à l'eau courante...

Si on a un **boiler électrique**, on baisse la température (55°C est un bon compromis) et on le branche sur une prise avec minuterie programmable pour qu'il ne chauffe qu'aux heures où on aura besoin d'eau chaude (surtout qu'avec un compteur bihoraire l'électricité coûte

moins cher pendant les heures creuses).

Enfin, **pour l'électricité** (hors chauffage et boiler électrique), on utilise les programme « éco » des électroménagers, on éteint les appareils en veille quand on ne s'en sert pas (modem, télévision, décodeur, ordinateur)...

> **Voir plus :** [Comment économiser l'électricité et l'eau chaude ?](#)

*[1] La CREG est le régulateur fédéral pour les marchés du gaz et de l'électricité. Elle a réalisé [une étude](#) qui montre que les consommateurs pourraient avoir à payer **116€ de plus pour l'électricité** (pour une consommation de 3500 kWh/an) et **598€ de plus pour le gaz** (23260 kWh/an).*

[2] Sur la facture d'énergie il y a différentes composantes : l'énergie elle-même (m³ de gaz, kWh d'électricité), la distribution, le transport, la TVA, les surcharges... Au total l'énergie ne représente que 1/3 de la facture pour l'électricité et 1/2 pour le gaz.

[2b] La CREG a considéré une consommation moyenne de 23260 kWh (environ 2300 m³ de gaz) et de 3500 kWh d'électricité.

[3] Produire 1kWh d'électricité dans une centrale à charbon génère 1000g de CO₂ tandis que dans une centrale à gaz c'est « seulement » 400g. Quand le prix du CO₂ augmente, le charbon perd de sa compétitivité.

[4] Nous ne disposons pas de suffisamment de gaz en Europe, du coup on en importe 90% (principalement de Russie mais aussi de Norvège...) : 77% par gazoduc à et 23% par bateau méthanier (sous forme liquide).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL:

<https://ecoconso.be/content/les-prix-de-lenergie-explosent-comment-attenuer-leffet-sur-sa-facture>